

CONTRAT DE SAILLIE 2020

GOOD STAR RAMPIGNON



En IAC dans un centre agréé :

L'éleveur se rend acquéreur d'une carte de saillie de l'étalon GOOD STAR RAMPIGNON pour la saison de monte 2020 aux conditions suivantes

- **Réservation** : 300 euros HT soit **330 euros TTC** encaissable à la réservation pour l'envoi de semence congelée.

- **Solde** : 450 euros HT soit **495 euros TTC** encaissable si jument pleine au 01/10/20.

Contrat à retourner signé et accompagné des 2 chèques

NB : l'expédition de semence vers le centre de mise en place désigné, ne pourra se faire que si le chèque de solde est effectivement joint au contrat.

<u>CENTE DE MISE EN PLACE</u>	
JUMENT	Nom :
N°SIRE.....	Adresse :
<u>PROPRIETAIRE :</u>
Mme Mr.....	Tél.....
Adresse.....	e-mail.....
.....	date envoi semence.....
Tél.....	
e-mail.....	

Règlement de la carte de saillie :

Le vendeur s'engage à n'encaisser le solde au 01/10/20 que si la jument est pleine. C'est à l'éleveur de prouver avant cette date, par un certificat vétérinaire que sa jument est restée vide. Dans le cas contraire elle sera considérée comme pleine et le solde de 495 euros encaissé.

Garantie « poulain vivant » :

Si la jument avorte après le 01/10/20 ou ne donne pas naissance à un poulain viable, le montant du solde versé au 01/10/20 est reportable pour l'année 2021 sur présentation d'un certificat vétérinaire.

Conditions d'insémination :

Le contrat convient de l'envoi et la mise à disposition de 3 doses de 8 paillettes correspondant à trois inséminations en utilisant 1 dose par chaleur. **Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur.**

Le propriétaire passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas les Ecuries du Rampignon ne pourront être tenues pour responsables des dommages pouvant survenir à la jument ou au poulain du propriétaire. Par ailleurs les frais de pensions, de suivi gynécologique, d'analyses, de traitements éventuels, etc. ne sont pas compris dans le prix de saillie. Pour une meilleure utilisation des doses, il est conseillé d'utiliser la technique de l'insémination profonde.

La technique de l'ICSI n'est pas autorisée par le présent contrat.

Fait à.....le.....2020

L'acheteur :

Le vendeur :

Porter la mention « lu et approuvé »

Fait en 2 exemplaires

ECURIES DU RAMPIGNON – 7b allée Charles Peguy – 74940 ANNECY LE VIEUX

0636364798 / 0698860302

ecuriesdurampignon@hotmail.fr